



Rhône-Alpes, Rhône
Lyon 9e
211-214 boulevard de la Duchère

Immeuble dit barre des Mille, grands ensembles de la Duchère

Références du dossier

Numéro de dossier : IA69002084

Date de l'enquête initiale : 2004

Date(s) de rédaction : 2004

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville de Lyon, enquête thématique régionale Patrimoine industriel

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : immeuble

Appellation : barre des Mille

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 1999. AP 33, 48

Historique

La Duchère : repères chronologiques.

Duchère : nord-ouest de Lyon. 120 hectares.

Plan Marshall en 1948, manne financière pour l'Europe. Mais plus lentement en France il faut attendre 1950 pour que cela bouge réellement. Renouveau de l'art sacré qui s'opère à ce moment. Début des Grands ensembles. Dernière vague d'exode rural + décolonisation (accords d'Evian 18 mars 1962) -> crise du logement. Agglomération lyonnaise + 700 000 habitants entre 1954 et 1999. Construction de grands ensembles en périphérie.

Anciennement : château de la Duchère, édifié par Guillaume de Varey à la fin du XIIIe siècle + fort de la Duchère, Général Rohault de Fleury entre 1844 et 1851. Besoin de grand ensemble. Equipe d'urbanistes accompagné de sociologues pour la rédaction d'un premier projet est 1952, avec les architectes Franck Grimal et François-Régis Cottin. -> il établit le premier plan de masse. 5500 nouveaux logements pour 20 000 habitants.

Création pour l'occasion de la SERL Société d'Équipement de la Région Lyonnaise le 18 février 1957 pour l'acquisition des terrain, viabilisation des espaces et équipement du quartier. (Auparavant : SCET, Société Centrale pour l'Équipement du Territoire, filiale de la caisse des dépôts.) Elle se substitue à la mairie au moins pendant le démarrage des travaux, car au vu du nombre de logements créés et des travaux colossaux nécessaire à l'érection de ce tout nouveau quartier, il fallait une structure capable d'assurer la création de l'infrastructure urbaine nécessaire, mais également pour l'acquisition des terrains, la viabilisation des espaces, et naturellement la réalisation des équipements généraux, mais également sociaux et économiques nécessaires à ce secteur naissant.

Organisation autour de quatre sous quartiers dont la délimitation est dû à la morphologie du quartier : Balmont, le Château, le Plateau et la Sauvegarde.

Au départ trois véritable sous quartier le château au sud en contrebas, Balmont au nord -ouest, coupé du reste par le fort. Puis la sauvegarde. Trois ensembles reliés par cet isthme étroit au centre, le Plateau. Les architectes Régis Cottin, Grimal. (cité dans Schwartz, p.36). La division en sous quartier en plus d'être plus ou moins imposée par la configuration du terrain, est également un parti pris urbanistique avec la volonté de réaliser des unités de quartier ayant chacune son identité propre, au travers des différents équipements et de l'architecture.

Idée de singularité.

-> le plateau comme point central d'où la tour panoramique, les équipement administratifs, sportifs et l'épine dorsal de la Barre.

Plateau véritable centre avec notamment du point de vue architectural l'épine dorsal du quartier : la barre des mille : trois immeubles de 330 logements chacun. Idée de relier les espaces entre eux.

La Sauvegarde : bâtiment plus bas pour faire lien avec les communes de l'Ouest lyonnais, tandis que Château et Balmont sont plus résidentiels et plus voué aux logements en copropriété.

Travaux lancés le 2 juin 1960.

Premiers habitants, (dont des rapatriés d'Algérie) ; 1962 : 2000 logements déjà occupés ; décembre 1964 : 4000 ménages en tout : 5479 logements construits : 1412 parc privés, 4067 logement HLM.

1972-73 ; achèvement de la tour panoramique de F. R. Cottin. 37 étages, 101 m de haut pour 28 m de diamètre ; logements (centaine) boutiques, surfaces de bureaux.

Entre 63 et 64, des priorités aux rapatriés : 30% des attributions de l'Office départemental et 40% de l'office Municipal.

Balmont : centre commercial conçu par Grimal et Cottin, mais devait être plus grand, pas réaliser comme prévu. Seul quartier avec locations et copropriétés. + de fonctionnaires, employés, cadres. 303 logements construits par la CILOF et 330 fiancés par la SACVL (société généraliste de l'immobilier à Lyon)

Plateau : centre et pôle pour les autres quartiers.

Originellement Cottin avait prévu un bâtiment à la place de la tour, qui aurait accueilli le Mairie. Et surtout un centre commercial plus étoffé, plus de densité dans le centre, des boutiques et des espaces de circulations (galeries) pour pouvoir se promener à couvert.

Le Château : réalisé par la caisse des Dépôts et Consignation : une barre de 293 logements et 8 tours (272 logements) dans un parc arborisé.

La Sauvegarde : que des immeubles inférieurs à 6 étages, construits par les HLM municipaux. Achèvement en même temps que la guerre d'Algérie -> occupés à 56.3 % en 1968 par des rapatriés d'Afrique du Nord.

Plan de masse vigoureux, même si fait dans l'urgence.

Faire un quartier autonome -> offrir au site ce qui était nécessaire pour cette indépendance.

Création de galeries techniques sous les grandes barres pour les canalisations ce qui a surpris à l'époque.

Garage en souterrain pour le forum : nouveauté.

Mode de financement avec pour visée une mixité sociale, mais mixité par immeubles, secteurs et non au sein d'un immeuble.

1952 premier projet de la Duchère qui prend véritablement corps en 1958. La construction démarre vers 1960 les premiers habitants emménagent en 1962

En 1967 est venu s'ajouter la barre Dubuisson (copropriété): l'immeuble des Erables est l'une des plus importantes barres de logements de La Duchère. Son principe constructif sur pilotis dégage au rez-de-chaussée une longue rue intérieure, et les logements traversants offrent des points de vue spectaculaire sur la vallée de la Saône.

Idée aussi de rapprocher les ouvriers de leur lieu de travail, le quartier de Vaise, le 9e en général même possédant à l'époque une forte activité industrielle. Un des objectifs en plus de répondre à la forte demande de logements est de pouvoir héberger les ouvriers au plus près de leur lieu de travail et d'éviter une trop grande perte de temps dans les transports. Edouard Herriot s'intéresse moins au projet que Louis Pradel.

Le nouvel ensemble se veut cohérent et uni, mais il fut également conçu comme un quartier indépendant pouvant s'auto-suffire, respectant en cela les principes de la Chartes d'Athènes et les théories en matière d'urbanisme de Le Corbusier.

Le dénivelé important qui sépare le quartier géographiquement des autres secteurs du 9e arrondissement et des communes limitrophe, associé à la ceinture de verdure volontairement conservée, renforcent l'isolation de la Duchère. Les architectes ont eu dès le départ la volonté justement de conserver un maximum d'arbres et d'en planter le plus possible (Schwartz Annie, p.35)

Le lycée la Martinière : l'éducation nationale avait le terrain avant guerre pour pouvoir y implanter le nouveau lycée. La ceinture verte conservée et le dénivelé important qui sépare et entoure le quartier renforce l'isolation de la Duchère.

En 1970, le quartier compte jusqu'à 20 000 habitants

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle,

Dates : 1953 (daté par source), 1957 (daté par source), 1960 (daté par source), 1962 (daté par source), 1967 (daté par source), 1968 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : François-Régis Cottin, Franck Grimal, Jean Dubuisson, Pierre Genton

Description

La Duchère dispose de 5 barres lamelliformes alignées formant un front bâti presque continu de près de 900 m, devant lequel est venu s'ajouter en 1962, la barre Dubuisson (copropriété).

Un urbanisme rationaliste des grands ensembles : la séquence analyse, besoins, programme, projet, forme est aujourd'hui remise en question. La question de la forme appartient au programme lui-même. Réactivation des concepts nécessaires pour appréhender les grands ensembles : le parcellaire, la trame, la rue, l'îlot..

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Statut, intérêt et protection

Un permis de démolir est déposé en juillet 2004 à la Direction de l'Aménagement urbain de la Ville de Lyon : il concerne la barre située la plus au nord aux n°s 211 à 214 boulevard de la Duchère.

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents figurés

- **Ville de Lyon, service de l'Architecture, la Duchère. Schéma général des aménagements. Plan de localisation.**
Ville de Lyon, service de l'Architecture, la Duchère. Schéma général des aménagements. Plan de localisation. [3e quart 20e siècle], (Arch. mun. Lyon. 425 WP 14)

Bibliographie

- **SCHWARTZ, Annie. La Duchère, 40 ans. 2003**
SCHWARTZ, Annie. **La Duchère, 40 ans.** Lyon : A.U.D.A.C.C.E., 2003. Réédition avec mise à jour de **La Duchère, 30 ans, les mémoires d'un grand ensemble** 335 p. ; 18 cm
p. 48
AP
- **Les grands ensembles une histoire qui continue**
Tomas F., Blanc J.-N., Bonilla M., **Les grands ensembles une histoire qui continue...**, Publication de l'Université de Saint-Etienne, 2003
p. 172
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon
- **Halitim N, La vie des objets : décor domestique et vie quotidienne dans un quartier populaire de Lyon**
Halitim N., **La vie des objets : décor domestique et vie quotidienne dans un quartier populaire de Lyon, l'exemple de la Duchère**, Ed. de l'Harmattan, coll. Logiques Sociales, 1996.
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon
- **Bonilla, Mario, Tomas, François, Vallat, Daniel. L'immeuble collectif des années 50,**
Bonilla, Mario, Tomas, François, Vallat, Daniel. **L'immeuble collectif des années 50, Saint-Étienne : de la place Foch à Beaulieu.** Saint-Étienne : École d'architecture, Centre d'Études Foréziennes, 1993

Annexe 1

Partis composites

Ces longs chantiers, où le phasage des opérations et les modifications répétées du projet devenaient inévitables (cf bibio: Tomas, Blanc, Bonilla), le grand ensemble pouvant constituer un laboratoire où le concepteur et les entreprises testaient en grandeur nature des échantillons et des variantes typologiques barres de dimensions et formes différentes (courbes, épaisses, brisées...) tour (de section carrée, rectangulaire, en croix, irrégulière...). L'ensemble de la Duchère à Lyon (F. R. Cottin, 1958), incorporé dans cette catégorie (partis composites), dispose de 5 barres lamelliformes alignées formant un front bâti presque continu de près de 900 m, devant lequel est venu s'ajouter en 1962, la barre Dubuisson : le résultat final est sensé correspondre à l'idée initiale, qui était celle de mettre en valeur le plateau de la Duchère, ce qui ne fut pas le cas. Comme le rappelle Charles Delfante (Lyon : 100 ans d'architecture moderne, Delfante, A. Dally-Martin, 1994) l'intention d'urbaniser le plateau de la Duchère, à l'entrée nord de Lyon était déjà présente dans le plan Lambert où il s'agissait de la création ex-nihilo de deux cités nouvelles sur sites vierges, l'une de 35 000 habitants au nord de la Croix-Rousse, l'autre à Champagne.

Annexe 2

Projet urbain de la Duchère 2001

Le renouveau de La Duchère

Construite dans les années 60, La Duchère fait l'objet depuis 2001 d'un vaste projet de renouvellement urbain. Il s'appuie sur un nouveau plan d'urbanisme conçu par l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine Alain Marguerit (urbaniste-paysagiste) et Bernard Paris (architecte-urbanisme). Il se structure autour de 3 idées fortes :

- Un axe est-ouest pour structurer le quartier et relier La Duchère à l'ouest Lyonnais : l'avenue Rosa Parks.
- Un nouveau centre organisé autour de l'avenue commerçante du Plateau et de la Place Abbé Pierre.
- La présence forte de la nature grâce au parc du Vallon et aux cœurs d'îlots paysagers des nouvelles résidences.

Annexe 3

Fort de Balmont

De forme classique avec ses cinq bastions en étoile, ce Fort construit entre 1844 et 1851 s'intègre dans la première ceinture fortifiée lyonnaise. En 1940, trois cent tirailleurs Sénégalais qui y étaient cantonnés meurent au combat dans la montée de Balmont. Ensuite occupé par la Gestapo, il verra la fusillade de 39 résistants (dont dix des « groupes francs ») dans ses fossés en 1944. Désaffecté en 1957, il sert d'abri provisoire pour les rapatriés d'Algérie en 1962, en attendant la livraison des logements. Il est ensuite déconstruit pour être transformé en pôle sportif – mais des morceaux des bastions qui habillaient les remparts sont toujours présents.

Annexe 4

La tour panoramique

Réalisation de François-Régis Cottin, la Tour Panoramique sort de terre entre 1969 et 1972 afin d'équilibrer les volumes allongés occupant le Plateau. Avec ses 91 mètres de haut et 26 étages – avec sa structure en étoile et ses balcons triangulaires, elle est classée Immeuble de Grande Hauteur – elle offre une vue imprenable sur Lyon et les alentours.

Annexe 5

le Château d'eau

Troisième réalisation duchéroise de François-Régis Cottin à avoir été classée Patrimoine du 20^e siècle (celle-ci en collaboration avec l'ingénieur Nicolas Esquillan), le Château d'eau a été mis en service en 1967. Il stocke, à 40 mètres de haut, 2000 m³ d'eau potable en provenance de Crépieux-Charmy.

Annexe 6

L'église Notre-Dame de Balmont

Abritant aujourd'hui Ciné Duchère, l'église Notre-Dame de Balmont est reconnaissable à sa flèche de béton penchée à 45° et sa structure à demi enterrée. Cette réalisation de Pierre Genton datée de 1963-1965 abrite dans ses murs des pavés alors retirés des rues lyonnaises pour être remplacés par de l'asphalte

Annexe 7

L'église « Notre-Dame du Monde Entier »

L'église « Notre-Dame du Monde Entier » fait face à la tour panoramique, avec qui elle partage le même architecte, François-Régis Cottin. Elle a été construite en 1968.

Illustrations



Vue de situation
Phot. Bernard Ducouret
IVR82_20046902139NUCA



Vue partielle de l'élévation est
Phot. Bernard Ducouret
IVR82_20046902140NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation du secteur d'étude Lyon (IA69004589) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Grand-ensemble de la Duchère : immeuble-barre 200 (IA69000661) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 9e, rue Marcel-Cerdan , 221-224 boulevard de la Duchère

Auteur(s) du dossier : Véronique Belle, Nadine Halitim-Dubois

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon



Vue de situation

IVR82_20046902139NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Ducouret

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle de l'élévation est

IVR82_20046902140NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Ducouret

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation